



UNIVERSITÉ D'ARTOIS

SCIENCES HUMAINES ET SOCIALES

# Licence Histoire



Niveau d'étude  
visé  
BAC +3



Composante  
UFR  
D'HISTOIRE  
GÉOGRAPHIE  
PATRIMOINES



Langue(s)  
d'enseignement  
Français

## Parcours proposés

- > Enseignement et recherche
- > Patrimoine

## Présentation

### Objectifs

La licence d'Histoire est une formation généraliste qui vise à transmettre des connaissances sur les diverses périodes de l'histoire (de la Grèce antique à aujourd'hui) et à enseigner des méthodes d'analyse, de synthèse et d'expression orale et écrite rigoureuses.

Les cours d'histoire sont complétés par des cours d'histoire de l'art, de géographie, de langues et d'informatique. D'autres cours (archéologie, patrimoine, latin, droit, économie, sciences politiques) sont offerts à la carte, en fonction des parcours de formation.

À l'issue de la formation, l'étudiant devra maîtriser une large palette d'exercices écrits et oraux (commentaire de texte, dissertation, analyse de documents, exposé) qui lui permettront d'analyser tous les types de documents, de structurer son argumentation et de s'exprimer de manière précise et convaincante.

## Savoir-faire et compétences

À l'issue de cette formation, les étudiants doivent avoir acquis une culture générale ouverte et solide. Ce savoir est avant tout conçu comme un outil leur permettant d'avoir un regard aiguisé sur le monde.

Les étudiants doivent également avoir acquis une méthode critique d'analyse des documents, de synthèse et une maîtrise fine de l'écrit.

Ce sont autant de compétences qui sont primordiales pour préparer bon nombre de concours.

Ils doivent être capables également de maîtriser les bases d'une argumentation réfléchie et adaptée.

Si la licence d'Histoire n'est pas un diplôme immédiatement professionnalisant, les compétences acquises sont suffisamment ouvertes pour être appréciées dans le monde du travail et à la fois réussir à différents concours.

## Dimension internationale

\* Possibilités de mobilités d'études à l'étranger dans le cadre des partenariats de l'Université d'Artois (différents programmes dont Erasmus+, conventions de coopération signés et valides entre l'Université d'Artois et des établissements étrangers).

Consultez la rubrique Internationale du site de l'Université d'Artois pour connaître les possibilités d'échanges [www.univ-artois.fr/international/possibilites-dechanges](http://www.univ-artois.fr/international/possibilites-dechanges) et les modalités de candidature pour un séjour d'études à



l'étranger <http://www.univ-artois.fr/International/Etudier-a-l-etranger>

- \* Cette formation est ouverte à la mobilité internationale de crédits (d'échange) dans le cadre des partenariats de l'Université d'Artois (différents programmes dont Erasmus +, conventions de coopération signés et valides entre l'Université d'Artois et des établissements étrangers). Reportez-vous à la présentation de la formation dans les onglets Présentation et Organisation des enseignements. Le niveau de français requis, le niveau d'études concerné et la durée de la mobilité sont définis dans les accords de coopération.

Renseignez-vous auprès de votre université d'origine pour connaître le détail des possibilités de mobilité à l'Université d'Artois.

Si vous êtes un étudiant accueilli en mobilité dans le cadre d'un partenariat de l'Université d'Artois, consultez les pages Etudier à l'Université d'Artois <http://www.univ-artois.fr/International/Etudier-a-l-Universite-d-Artois>

## Les + de la formation

- \* **Deux parcours :**
  - Enseignement et Recherche, dès la 2e année
  - Patrimoine, dès la 2e année
- \* Une université à taille humaine avec de nombreux dispositifs d'accompagnement des étudiants
- \* Des réseaux internationaux européens Erasmus (Allemagne, Espagne, Finlande, Irlande, Italie, Rép. Tchèque, Roumanie ou Slovaquie)
- \* Des débouchés professionnels, généralement avec poursuite d'études : métiers de l'enseignement, du patrimoine et du tourisme, concours communs des Sciences po de région et concours administratifs généralistes

## Organisation

### Aménagements particuliers

**Accessibilité :**

Si vous rencontrez un problème d'accessibilité (numérique ou du cadre bâti), vous pouvez prévenir la Mission handicap afin que des dispositions soient prises en concertation avec les services concernés.

<https://www.univ-artois.fr/vie-etudiante/etudes-et-handicap>

## Stages

## Admission

### Conditions d'admission

Accessible aux titulaires d'un baccalauréat, Diplôme d'Accès aux Études Universitaires ou équivalent.

#### FORMATION CONTINUE

La Licence est accessible aux salariés ou demandeurs d'emploi. Se rapprocher du service de la formation continue pour connaître les tarifs et conditions de prise en charge de la formation en fonction de votre situation.

**Tél. 03 21 60 38 17 - [fcu-fare@univ-artois.fr](mailto:fcu-fare@univ-artois.fr)**

Ils peuvent faire reconnaître leur expérience pour intégrer la Licence via la Validation des Acquis Professionnels et Personnels (VAPP) ou pour la valider via la Validation des Acquis de l'Expérience (VAE) ou encore le parcours mixte.

**Tél. 03 21 60 60 59 - [fcu-pac@univ-artois.fr](mailto:fcu-pac@univ-artois.fr)**

### Modalités d'inscription

Inscription via la plateforme Parcoursup pour les **lycéens qui préparent le baccalauréat et les étudiants déjà titulaires du baccalauréat qui souhaitent se réorienter.**

### Droits de scolarité



Le taux des droits d'inscription dépend du cursus, du niveau d'études, de votre situation et de votre nationalité.

Plus d'informations : <https://www.etudiant.gouv.fr/fr/droits-d-inscription-1489>

## Et après

### Poursuite d'études

Une fois passé le cap de la première année, les étudiants connaissent généralement une réussite régulière jusqu'en Master 2.

Après la 2e année de licence d'Histoire, il est possible de suivre la [Licence professionnelle « Guide Conférencier »](#) (monuments, musées et sites) proposée par l'université d'Artois.

La poursuite d'études en 2e cycle universitaire est la suite logique après l'obtention de la licence générale. La licence d'Histoire peut se prolonger par différents Masters dont ceux enseignés à l'université d'Artois :

- \* [Master « Histoire et civilisations »](#)
- \* [Master « Gestion du patrimoine culturel »](#)
- \* [Master « Études des faits religieux »](#) (Formation à distance)
- \* [Master « MEEF »](#) Préparation au concours de l'enseignement

Le département d'histoire bénéficie de très bons résultats aux concours d'enseignement du secondaire (CAPES).

Enfin, l'université d'Artois propose des Doctorats en Histoire ancienne, Histoire contemporaine, Histoire médiévale et Histoire moderne.

### Insertion professionnelle

- \* Concours des métiers de l'enseignement
- \* Concours de la Fonction publique, d'Etat ou territoriale

- \* Préparations ENA, IRA, IEP
- \* Métiers de la documentation
- \* Concours de journalisme
- \* Guide conférencier
- \* Promotion du tourisme local
- \* Mise en valeur du Patrimoine
- \* Animation d'activités culturelles
- \* Mise en œuvre et pilotage de la politique des pouvoirs publics, etc.

## Infos pratiques

### Autres contacts

**UFR Histoire, Géographie, Patrimoines**  
Secrétariat Licence

[histoire-geographie@univ-artois.fr](mailto:histoire-geographie@univ-artois.fr)

**Responsables pédagogiques :**

Laurence LELEU et Antoine DESTEMBERG

### Campus

Campus d'Arras

### En savoir plus

Page web de l'UFR Histoire, Géographie, Patrimoines

<https://www.hgp.univ-artois.fr/les-formations-de-lufr-histoire-geographie-patrimoines>

Vidéo Étudier en licence Histoire

<https://artoistv.univ-artois.fr/jpo-2024/video/5664-jpo-2024-licence-dhistoire/>

**Référentiel RNCP : 24430**



# Programme

---

## Organisation

Les enseignements sont répartis en quatre parties :

- \* un tronc commun aux étudiants géographes et historiens
- \* un enseignement disciplinaire spécifique pour les historiens
- \* l'apprentissage des méthodes et outils
- \* une ouverture culturelle et disciplinaire comprenant les langues vivantes.

Ces enseignements se divisent en Cours Magistraux (CM) et en Travaux Dirigés (TD). Le rapport CM/TD se fait de façon équitable pour les enseignements des deux premières parties (tronc commun et enseignements disciplinaires). Les TD sont privilégiés pour les parties consacrées à l'ouverture culturelle et aux méthodes et outils. L'enseignement disciplinaire englobe les quatre périodes historiques (Antiquité, Moyen Âge, époque moderne, époque contemporaine).

## Enseignement et recherche

## Patrimoine